Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

INSTITUT FRANÇAIS
Roumanie

vivre
les
cultures

APPEL À PROJETS 2019
Renforcement de la société civile roumaine

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 16 septembre 2019 inclus

Résultats de la sélection : début octobre 2019

La Roumanie connait une phase très dynamique d'émergence de la société civile. En effet, les mobilisations citoyennes observées ces dernières années ont amorcé une transformation de la vie publique roumaine en renforçant le rôle de la société civile en tant qu'acteur de changement.

La politique de coopération internationale de la France prête une attention particulière aux organisations de la société civile qu'elle considère comme des acteurs essentiels à l'élaboration de politiques publiques concertées, inclusives et durables. À ce titre, l'Ambassade de France en Roumanie apporte depuis de nombreuses années un soutien technique et financier à la mise en œuvre de projets innovants portés par les ONG roumaines, ainsi qu'à des actions de structuration de la société civile.

En 2019, l'Ambassade de France et l'Institut français en Roumanie renouvellent leur appui au développement de la société civile roumaine, en le centrant sur trois thèmes prioritaires, figurant parmi les 17 Objectifs de développement durable établis par les Etats membres des Nations Unies.

Dès lors, le présent appel à projets vise au renforcement de la société civile roumaine qui œuvre à la réalisation des objectifs de développement durable, en se centrant sur les objectifs 1 (pas de pauvreté), 14 (vie aquatique) et 16 (paix, justice et institutions efficaces) à travers trois thématiques indiquées ci-dessous.

Les projets présentés auront pour objectif de favoriser le changement des mentalités, de proposer des actions collectives en encourageant la prise en compte par les autorités publiques des préoccupations de la société dans l'élaboration des politiques les concernant.

1. Structures éligibles

L'appel à projets s'adresse :

1. Aux organisations non gouvernementales (ONG) roumaines à but non lucratif - associations, fondations et fédérations d'ONG – enregistrées en Roumanie et mettant en œuvre des projets sur le territoire roumain.
2. Aux associations françaises loi 1901 travaillant en partenariat avec des ONG roumaines citées au point précédent (partenariat justifié par un projet écrit en commun).

2. Thématiques

Les projets devront porter sur l'**une** des thématiques suivantes :

- Inclusion sociale et socio-économique des communautés vulnérables marginalisées (zones rurales ou quartiers urbains)

- Protection de la biodiversité aquatique (zones humides, rivières, biotopes marins)

- Diffusion et application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (la cible pouvant être les enfants, les enseignants et les professionnels de l'enfance)

3. Montant et modalités de cofinancement

Le projet proposé sera financé par l'Ambassade à hauteur de **5 000 € maximum**. Cette somme accordée devra correspondre à **80% maximum du montant global du projet**. Une première tranche de 75 % de la subvention allouée sera versée à la signature de la convention, le solde étant versé après remise d'un rapport d'activités et financier 6 mois après le commencement du projet.

Les charges administratives rattachées au projet ne pourront pas dépasser 30% du budget global.

4. Contenu du dossier

Le dossier de candidature (en français ou en roumain) devra contenir :

- **le formulaire de candidature** ci-joint
- une **présentation générale de l'association**
- un **calendrier prévisionnel du projet**
- un **budget détaillé**
- les **coordonnées bancaires** (IBAN) de l'association

Une ONG ne pourra présenter qu'un seul projet dans le cadre de cet appel.

Seuls les dossiers complets remis au plus tard le lundi 16 septembre 2019 (délai de rigueur) seront pris en compte.

5. Procédure de sélection

La sélection des projets sera effectuée sur la base des critères suivants :

- adéquation avec l'une des thématiques de l'appel à projets
- caractère innovant et durable du projet proposé
- degré de précision du projet
- diversité des partenariats développés lors de sa mise en œuvre (des points supplémentaires seront donnés aux projets qui établissent des liens entre les sociétés civiles françaises et roumaines).
- actions intervenant de manière concertée avec les autorités locales
- le projet devra être développé sur une durée d'**un an maximum**

Les résultats seront communiqués directement aux candidats au début du mois d'octobre 2019.

Les dossiers sont à adresser avant le 16/09/2019 inclus
(cachet de la poste faisant foi) à :

Ambassade de France en Roumanie / Service de coopération
Institut français - Boulevard Dacia 77 – 02 0051 BUCAREST

Contacts service de coopération:
Tél : 0374 125 259
Mél : olimpia.buhai@diplomatie.gouv.fr